

Consultation : contribution de la Confédération aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver « Sion 2026 »

Une occasion unique pour la Suisse

L'idée d'organiser des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en Suisse en 2026 est louable et offre une opportunité d'améliorer la réputation de la Suisse, de valoriser le sport suisse et de promouvoir le tourisme en Suisse. Notre pays prouverait ainsi qu'il est possible d'organiser avec succès des joutes sportives économiquement viables et durables.

Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver attirent l'attention des médias du monde entier. La Suisse doit saisir cette opportunité et présenter la « marque » Suisse sous son meilleur jour à l'échelon international. Grâce à son approche intercantonale, la candidature « Sion 2026 » établit un lien entre les villes et l'espace alpin, ce qui sera bénéfique pour le sentiment de cohésion nationale au sein de la population suisse. En outre, une manifestation d'une telle ampleur a des répercussions positives non seulement sur le sport d'élite mais également sur le sport populaire, et en particulier sur la promotion de la relève.

La charte 2020 promulguée par le CIO doit mettre un terme à la démesure des Olympiades d'été et d'hiver passées. L'objectif est de revenir à des joutes économiquement viables et utilisant les infrastructures existantes. La Suisse serait le premier pays dans lequel de tels Jeux durables seraient organisés. De nouvelles infrastructures ne seraient construites que si celles-ci sont utilisées de manière probante après les compétitions olympiques.

Le PBD approuve à ces conditions une participation financière de la Confédération à la candidature « Sion 2026 ». En outre, le PBD n'a pas soutenu la motion « Semadeni » lors de la dernière session de printemps, qui demande une votation populaire nationale sur cette candidature. Comme le Conseil fédéral l'a expliqué, cette demande, certes intéressante, se heurte à des obstacles d'ordre institutionnel et à des problèmes de calendrier avant tout. Le PBD espère qu'un signal clair et fort est ainsi donné en vue de la prochaine votation populaire en Valais.

Renseignements :

Martin Landolt, conseiller national, 079 620 08 51

Rosmarie Quadranti, conseillère nationale, 079 865 66 11

23.03.2018